

Economie et avenir des filières avicoles et cunicoles

Avec 2,15 millions de tonnes de volailles, 922 000 tonnes d'œufs de consommation et 80 000 tonnes de lapin produites en 2002, le secteur avicole dans son ensemble représente 17 % des livraisons de produits animaux, soit 4,2 milliards d'euros. Le secteur consomme 9,5 millions de tonnes d'aliment composé, soit 45 % de la production nationale.

Plus de 30 000 exploitations (hors petits élevages fermiers) ont une activité avicole significative (15 000 exploitations en volailles de chair, plus de 10 000 en palmipèdes gras, 4 000 en lapins et 2 500 en production d'œufs). Au total, les filières avicoles représentent envi-

ron 65 000 emplois. Elles dégagent un solde commercial de 1,1 milliard d'euros, soit 13 % du solde agroalimentaire.

1 / Les volailles de chair

Sur les dernières années, de 1998 à 2002, la production avicole française a enregistré une régression d'au moins 150 000 tec (tonnes équivalent-carcasse), avec une diminution sensible en 1999, et un nouveau recul de 5 % environ en 2002. Si la France demeure de loin le principal producteur de l'Union Européenne, sa part au sein de la production européenne tend néanmoins à décroître, l'évolution de la production française se situant nettement en deçà de celle de la production communautaire et de celle de nos principaux partenaires, comme l'Allemagne, l'Italie ou le Royaume-Uni. La situation de crise que connaît la filière depuis l'automne 2001 a nécessité un ajustement de l'offre dans un contexte de réduction des débouchés tant intérieurs qu'à l'exportation.

Résumé

Depuis cinq ans, la production avicole française enregistre un arrêt de sa croissance, jusqu'ici continue, et connaît une crise durable de ses débouchés tant intérieurs qu'extérieurs. Si la France demeure de loin le principal producteur de l'Union Européenne avec près de 24 % du volume en 2002, sa part au sein de la production et des échanges intra communautaires tend néanmoins à décroître.

La production européenne souffre d'un déficit structurel de compétitivité avec les pays tiers (le différentiel de coût sortie abattoir entre l'UE et le Brésil est estimé à 45 % début 2003) qui, conjugué à la diminution du soutien à l'exportation inscrit dans les accords de Marrakech, s'est traduit par une diminution de la part de marchés de la volaille européenne dans des échanges internationaux en forte croissance. La production européenne est par ailleurs fortement concurrencée sur son propre marché intérieur par des produits d'importation en provenance de Thaïlande et du Brésil.

La consommation française et européenne de volailles progresse à un rythme sensiblement ralenti par rapport à celui de la consommation mondiale. Cette faible progression s'accompagne d'une segmentation du marché selon deux axes principaux : élaboration croissante des produits et différenciation qualitative. Cependant, seul le marché français présente une segmentation qualitative significative en volume. A l'avenir, l'enjeu essentiel pour l'aviculture européenne sera la conservation du marché intra-communautaire. Les attentes des consommateurs favorisent a priori les productions locales sur le marché du frais. Sur le marché des produits élaborés, la concurrence des pays tiers devrait s'intensifier.

Les productions française et européenne d'œufs de consommation enregistrent une évolution faiblement positive sur la dernière décennie, marquée par un fort développement de la production d'ovoproduits et une diversification des modes d'élevage. La mise en œuvre de la Directive 'Bien-être' conjuguée à l'ouverture du marché communautaire attendue lors des prochaines négociations à l'OMC laissent cependant planer une menace sur la compétitivité des filières européennes.

Enfin, la production cunicole souffre du déclin déjà ancien de la production traditionnelle, alors que depuis 1997, la production rationnelle est fragilisée par des problèmes sanitaires. Le marché de la viande de lapin reste étroit et orienté à la baisse. Le maintien des volumes passera certainement par une segmentation encore timide de l'offre.

1.1 / La France est leader au sein de l'UE, mais son poids relatif dans la production et les échanges diminue

Avec 2,15 millions de tec environ produites en 2002 (tableau 1), la France assure près de 24 % de la production communautaire qui a atteint 9,1 millions de tonnes l'an dernier, en léger recul par rapport à 2001. Cependant, la production française a globalement régressé sur les cinq dernières années (de 1997 à 2002) alors que la production communautaire progressait de 5 %. Après un repli de 1,2 % en 2002, la production européenne de viandes de volaille pourrait à nouveau reculer en 2003. Seule l'Allemagne devrait encore enregistrer une évolution positive, bien que plus modérée que les années précédentes. A l'avenir, la production européenne de volailles devrait poursuivre sa croissance et dépasser 10 millions de tonnes à l'horizon 2006, selon une étude récente réalisée pour la Commission

Européenne. La croissance moyenne annuelle serait cependant sensiblement ralentie par rapport à la décennie passée (+ 1,9 %/an contre + 2,8 %).

Les échanges intra-communautaires de viandes de volailles continuent à être globalement orientés à la hausse. Ils ont dépassé 1,5 million de tonnes en 2001 contre 1,2 million de tonnes en 1996. Cependant, la part de la France est passée de près de 30 % sur ce marché en 1996 à 20 % en 2001.

La production française de viandes de volailles est très largement exportée, puisque nos exportations s'élèvent en 2002 à 665 000 tonnes-produits soit 806 000 tec, c'est-à-dire 37 % de la production indigène totale, pour une valeur de 1,046 milliard d'euros. Cependant le poids des exportations dans la production tend à diminuer : il se situait à 42 % en 1997.

Les pertes de marché atteignent globalement 108 000 tonnes depuis 1997 (tableau 2), malgré une progression des volumes exportés sur pays tiers (hors Moyen Orient). Les exportations françaises de viandes de volailles à destination de l'Union Européenne sont en effet en diminution régulière depuis cette date, nos pertes de marché atteignant 117 000 tonnes entre 1997 et 2002. Le recul des ventes françaises sur ses deux principaux débouchés européens, l'Allemagne et le Royaume-Uni ne s'explique que partiellement par le dynamisme des productions nationales allemande et britannique. En effet, la consommation progressant plus rapidement que la production, les importations totales de volailles ont augmenté dans ces deux pays sur les cinq dernières années.

Ainsi, de 1996 à 2001, la part de marché des poulets français dans les importations britanniques a reculé de 26 % à 12 % au profit des pro-

duits en provenance des Pays-Bas, du Brésil et de Thaïlande. Sur le marché britannique de la viande de dinde, en régression, la part de marché de la dinde française a également reculé, passant de 47 % à 25 %, au profit des pays d'Europe centrale et orientale (PECO) et du Brésil. Sur le marché allemand, la position française a toujours été faible pour le poulet (9 % en 1996, 7 % en 2001). Elle s'est dégradée pour la dinde, passant de 42 % à 31 % de part de marché, au profit des PECO et du Brésil.

1.2 / Un recul de l'UE sur les marchés mondiaux et un recours accru aux importations européennes en provenance de pays tiers

En 1999, une étude comparative, réalisée par l'Itavi, concernant les coûts de production en élevage en France, aux Etats-Unis et au Brésil avait révélé un net déficit de compétitivité des entreprises d'amont et des élevages français par rapport à leurs concurrents américains. Le coût de production du poulet brésilien sortie élevage était inférieur de 45 % à celui du poulet français et le coût du poulet américain de 25 % environ. En 2001, selon des données émanant de la Commission pour le Brésil et les Etats-Unis, et des données de l'Itavi pour la France, le différentiel demeurait de 38 % pour le Brésil et de 15 % pour les Etats-Unis. Ce différentiel est encore plus élevé pour le Brésil si l'on considère le coût sortie abattoir.

Ces écarts sont révélateurs des avantages que possèdent les filières avicoles américaines par rapport aux filières européennes et notamment un approvisionnement bon marché en maïs et en soja, un climat clément (sud-est des Etats-Unis et régions sud, sud-est

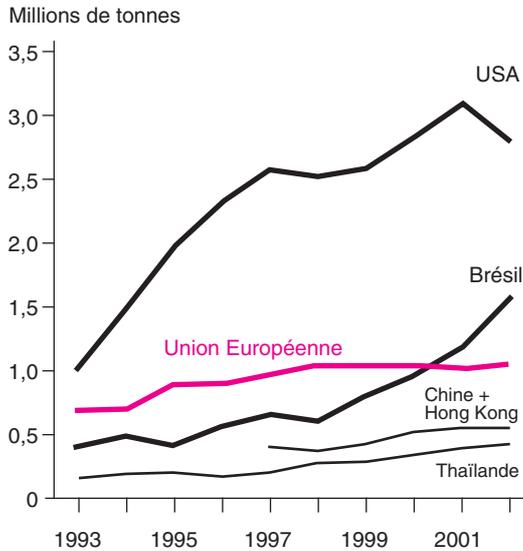
Tableau 1. Production (millions de tonnes-équivalent carcasse), auto-approvisionnement et consommation individuelle 2002 et évolution depuis 5 ans (entre parenthèses). Sources : SCEES et Commission Européenne.

	Production (Mtec)	Auto-approvisionnement (%)	Consommation (kg/hab.)
France	2 150 (- 5 %)	147 (-10 pts)	25,1 (+ 1 %)
Royaume Uni	1 560 (+ 3 %)	87 (- 10 pts)	30,1 (+ 13 %)
Italie	1 240 (+ 9 %)	108 (+ 2 pts)	19,8 (+7 %)
Allemagne	990 (+ 35 %)	64 (+ 3 pts)	18,6 (+ 25 %)
Espagne	1 035 (+ 4%)	96 (+ 1 pt)	27,3 (+ 2%)
Total UE	9 100 (+ 5 %)	104 (- 4 pts)	22,9 (+ 8%)

Tableau 2. Exportations françaises de viandes de volailles (tonnes). Source : CFCE d'après Douanes et estimations ITAVI pour 2002.

Destinataires	1997	2002	2002 / 1997
Royaume Uni	101 464	54 840	- 46%
Allemagne	103 990	73 510	- 30%
Belgique	61 252	37 920	-38%
Espagne	48 737	44 000	-10%
Union Européenne	387 158	269 780	- 30%
Pays tiers	386 381	395 220	+2%
<i>dont Moyen-Orient</i>	<i>211 167</i>	<i>184 210</i>	<i>-13%</i>
Total	773 539	665 000	-14%

Figure 1. Evolution des exportations de volailles des principaux acteurs sur le marché international (Itavi, d'après USDA).



et surtout centre-ouest du Brésil), des disponibilités en superficies d'épandage, de plus faibles contraintes réglementaires tant sanitaires qu'environnementales et, enfin, un plus faible coût de la main d'œuvre (rémunération horaire et charges sociales).

Les évolutions récentes concernant les prix des céréales montrent cependant une tendance à la diminution du différentiel de prix entre les Etats-Unis et l'Europe, relevant à la fois de facteurs conjoncturels (flambée des cours américains en relation avec une réduction des disponibilités) et de facteurs structurels (baisse tendancielle du prix intérieur communautaire en relation avec la réforme de la PAC et moindre protection du marché intra-communautaire par rapport aux importations en provenance des pays tiers).

Les variations monétaires sont également un élément déterminant de la compétitivité sur le marché international. Or, le real brésilien s'est dévalué de 50 % environ par rapport à l'euro entre janvier 2001 et fin 2002. La dévaluation du real a cependant des effets négatifs sur le coût des intrants importés par l'aviculture brésilienne (poussins et une partie de l'approvisionnement en maïs).

Les accords de Marrakech signés en décembre 1994 et entrés en vigueur au 1er juillet 1995 ont introduit une baisse programmée des exportations communautaires de volailles bénéficiant de restitutions. Si en 1994, plus de 90 % des volumes exportés par l'Union Européenne l'étaient avec des aides communautaires, seulement 21 % des volumes en bénéficiaient en 2001. Les exportations extra-communautaires de viandes de volailles ont ainsi tendance à plafonner depuis 1998, et ont même enregistré une diminution en 2001. Cette évolution s'est accompagnée de profondes modifications structurelles, les ventes de carcasses de poulets congelés régressant au profit des découpes de poulet et de dinde, produits moins bien valorisés. La France, principale-

ment exportatrice de poulets entiers congelés, a ainsi vu diminuer sa part dans les exportations de l'Union à destination des pays tiers, passant de près de 50 % en 1996 à 38 % en 2001.

Sur les dix dernières années, les échanges internationaux de viandes de volailles se sont considérablement développés (figure 1), les volumes échangés ayant quasiment triplé sur cette période pour atteindre 7,5 millions de tonnes en 2001 selon la FAO (hors échanges intra-communautaires). Selon le GIRA Meat Club, les échanges internationaux de viandes de volailles, après une pause en 2002 (-1,5 %), essentiellement due à la diminution de près de 20 % des exportations américaines à destination de la Russie (embargo pour raisons sanitaires), devraient renouer avec la croissance en 2003.

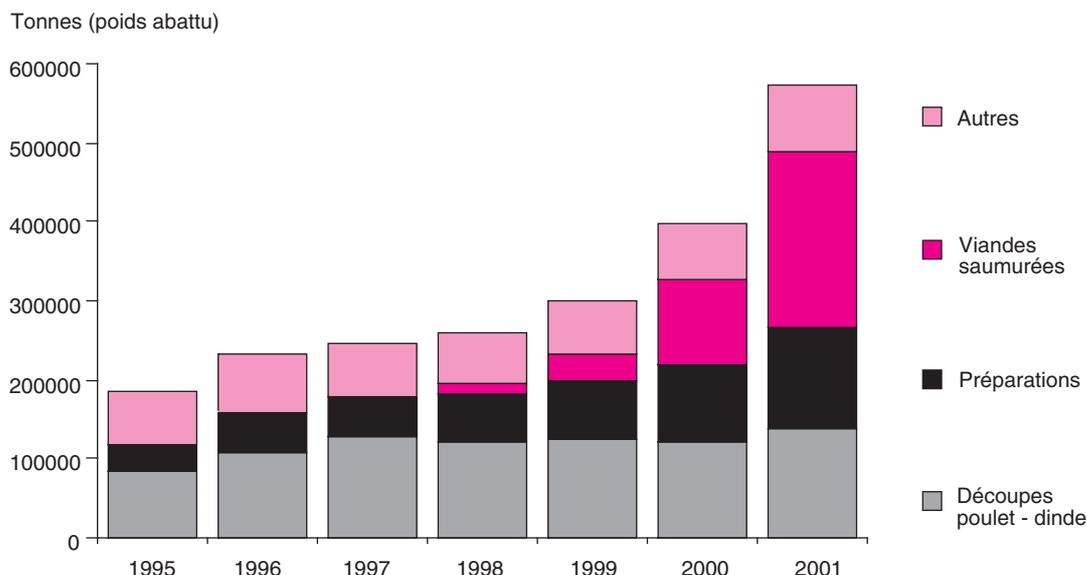
L'aviculture communautaire, handicapée par des coûts de production élevés et une moindre prise en compte de ces handicaps au travers des aides communautaires à l'exportation, a cependant peu profité de la croissance du commerce international et sa part dans les échanges mondiaux est passée de 20 % à moins de 15 % sur la dernière décennie. Selon GIRA, après un fléchissement en 2002, les exportations extra-communautaires pourraient être à nouveau orientées à la baisse en 2003 (intensification de la concurrence sur les marchés russes et du Moyen Orient, production en baisse et appréciation de l'euro par rapport au dollar).

Dans le même temps, les importations communautaires de viandes de volailles se sont considérablement développées (figure 2), passant de moins de 200 000 tonnes au début des années 1990 à plus de 700 000 tonnes en 2001. Cette forte progression des importations a été surtout sensible à partir de 2000. L'Union Européenne se situe ainsi au quatrième rang des importateurs mondiaux de viandes de volailles derrière la Russie, l'ensemble Chine+ Hong Kong et le Japon.

Ces importations de viandes de volailles se font très largement en dehors des contingents d'importation à droits réduits négociés dans le cadre des accords du Gatt ou des accords d'association avec les PECO. En effet, en année Gatt 2000/2001, 80 % des importations extra-communautaires se sont faites à droits pleins (95 % si l'on exclut les importations en provenance des PECO). Les fortes augmentations des volumes importés en provenance de pays tiers constatées sur les trois dernières années (+15 % en 1999, +33 % en 2000 et +49 % en 2001) sont en effet imputables à des catégories de produits taxées plus faiblement à l'entrée dans l'Union Européenne : si les importations de découpes congelées de poulet doivent acquitter un droit fixe de 102,4 euros / 100 kg auquel s'ajoute un droit additionnel dont le montant varie en fonction du niveau de prix à l'importation, celles de viandes saumurées ne sont taxées qu'à hauteur de 15,4 % de la valeur du produit (environ 35 euros/ 100 kg pour des filets brésiliens payés 2,30 euros/kg en 2001) et les préparations non cuites à hauteur de 10,9 % de la valeur du produit.

En 10 ans, les échanges mondiaux de viandes de volailles ont triplé en volume, mais l'Union européenne en a peu profité.

Figure 2. Evolution des importations communautaires de viandes de volailles. Source : Commission Européenne.



Les importations communautaires de viandes de volailles ont beaucoup augmenté, essentiellement pour les viandes saumurées et les préparations non cuites, beaucoup moins taxées.

L'Allemagne, les Pays-Bas et le Royaume-Uni sont les principaux importateurs de viandes séchées au sein de l'Union. Ainsi, même si le marché français est encore faiblement consommateur de ces produits, l'impact sur la filière française se fait sentir au travers une concurrence accrue sur nos principaux débouchés allemand et britannique.

Ces importations de produits salés et de préparations sont essentiellement destinées à l'industrie et à la production de produits élaborés à base de volailles dont la consommation, au sein de l'Union Européenne, est en pleine croissance. La forte progression des volumes importés en 2001 est à mettre en relation avec le déséquilibre offre/ demande constaté sur le marché communautaire, particulièrement au premier semestre (demande forte sur les viandes blanches en raison de la crise bovine).

1.3 / Une consommation intérieure peu dynamique et une segmentation croissante des marchés

Avec plus de 88 kg équivalent-carcasse/habitant, la consommation individuelle de produits carnés dans l'Union Européenne est

l'une des plus élevées dans le monde, derrière les Etats-Unis, l'Argentine et l'Australie. Sur le moyen terme, la croissance de la consommation de produits carnés tend cependant à s'essouffler, les transferts de consommation se poursuivant au détriment de la viande bovine et au profit principalement de la volaille (tableau 3).

En France, si globalement, le niveau de consommation individuelle des viandes de volailles reste en croissance sur le moyen terme, on note cependant un ralentissement sur les dernières années, à l'exception des années de crise dans le secteur bovin. Selon le SCEES, sur l'ensemble de la dernière décennie (1990-2000), la progression de la consommation française individuelle de volaille a été de 420 g par an (+1,8 %) contre 530 g (+2,9 %) pendant les années 1980-1990. Ainsi la consommation française ou européenne de volailles progresse à un rythme sensiblement ralenti par rapport à celui de la consommation mondiale qui se maintient autour de 4 % par an.

Cette faible progression de la demande européenne en viandes de volailles en volume s'accompagne d'une segmentation du marché. En effet, les comportements d'achat sont de plus en plus diversifiés selon les individus et les occasions. La recherche absolue du

Tableau 3. Consommations individuelles de viande en France et dans l'Union Européenne (kg / habitant). Source : Ofival d'après Eurostat.

	France		Union Européenne	
	Toutes viandes ⁽¹⁾	Viande de volaille	Toutes viandes ⁽¹⁾	Viande de volaille
1990	94,3	21,9	85,1	18,4
2000	91,5	24,8	87,8	21,9
2001	91,6	25,9	87,9	23,3
2002	93,3	25,1	88,2	22,8
Evolution 2002 / 1990	- 1,1 %	+ 14,6 %	+ 3,6%	+ 23,9 %

⁽¹⁾ Total Bovin + Ovin + Porc + Volaille

meilleur rapport qualité/ prix a fait long feu pour laisser la place à des arbitrages multiples entre les différentes motivations du consommateur, notamment la contrainte de prix et les exigences qualitatives ou 'éthiques'.

Les marchés français et européen des viandes de volailles se sont ainsi rapidement segmentés pour accompagner la diversification des attentes des consommateurs. Cette segmentation s'est faite selon deux axes principaux : celui d'une élaboration croissante des produits (développement des produits de découpe, puis des produits élaborés crus ou cuits) et celui d'une différenciation qualitative (développement du frais aux dépens du congelé en Europe du Nord, développement des volailles Label Rouge en France, plus récemment des volailles certifiées et, enfin, émergence timide et déjà fragile de l'aviculture biologique dans un grand nombre de pays d'Europe).

En France, selon le panel Secodip, si les achats de l'ensemble viandes de volailles et produits élaborés de volailles (charcuterie, panés, saucisses, produits rôtis et fumés, découpes aromatisées) sont en léger recul de 1997 à 2002 (tableau 4), cette tendance globale recouvre des évolutions divergentes selon les produits : les achats de poulet et de dinde crus (entiers et découpes simples) reculent respectivement de 1,3 % et 2 % par an sur la période, ceux de viande de canard sont stables et ceux de produits élaborés de volailles enregistrent des progressions fortes (+6,1 % par an si on inclut les produits rôtis et fumés, +10,3 % sinon). Parmi les produits élaborés de volailles, le segment le plus dynamique est celui de la charcuterie de volailles (blancs et jambons de volailles, saucisses à pâte fine) dont les ventes progressent de plus de 20 % par an en moyenne sur les dernières années, alors que les panés et les produits rôtis et fumés sont des segments à faible taux de croissance.

La part des produits sous signe de qualité est une originalité du marché français : en 2001, l'ensemble de la production française de volailles sous signes officiels de qualité représentait 20 % de la consommation intérieure (près de 30 % en poulet).

Le marché du poulet PAC - poulet prêt à cuire - (36 % en volume du marché global du poulet en 2002) est constitué pour 63 % de poulets Label Rouge, vendus en moyenne 67 % plus cher que le poulet standard. Le poulet certifié représente 7 % des volumes de poulet PAC, avec un prix de vente à la consommation supérieur de 35 % au prix du standard. Le Label Rouge constitue donc le cœur du marché du poulet PAC. A l'inverse, le segment des découpes (41 % en volume du marché global du poulet) est constitué essentiellement de produits standards, les découpes de poulet label Rouge et de poulet certifié ne représentant respectivement que 11 % et 13 % des ventes en volume des découpes de poulet.

Cependant, si le consommateur français est prêt à payer plus cher pour un niveau de qualité supérieure reconnue, le prix reste un élément déterminant du choix des produits. Ainsi, en 2001, alors que la deuxième crise de la 'vache folle' était encore présente dans tous les esprits et favorisait la consommation de produits labellisés, la hausse de 9 % des prix de vente à la consommation des poulets PAC Label Rouge s'est traduite immédiatement par une réduction des achats des ménages de 10 %.

La différenciation qualitative est beaucoup moins développée chez nos voisins européens (seul le marché belge laisse une part aux poulets 'de qualité'), probablement en raison du rôle de frein à l'achat que jouent des prix trop élevés. Ainsi, le développement de la consommation de poulets biologiques apparaît encore timide dans la plupart des pays de l'Union Européenne, malgré la volonté souvent affichée par les pouvoirs publics de développer ce marché.

1.4 / Enjeux et perspectives des filières volailles de chair

Dans le cadre des prochaines négociations internationales à l'OMC, qui conduiront probablement à une nouvelle diminution des soutiens à l'exportation et à une moindre protection du marché communautaire, l'aviculture européenne, handicapée par des coûts de production structurellement élevés,

La consommation française ou européenne de viandes de volailles progresse moins vite que dans le reste du monde.

Tableau 4. Evolution des achats des ménages en France de 1997 à 2002. Source : Itavi d'après Secodip. Estimations pour 2002.

	Part (%) en 1997	Part (%) en 2002	Evolution 2002 / 1997 (% par an)
Poulet ⁽¹⁾	52	49	- 1,3
dont PAC	21	18	- 3,6
dont découpes	18	20	+ 2,0
Dinde ⁽¹⁾	26	24	- 2,0
Canard ⁽¹⁾	6	7	+ 0,9
Pintade ⁽¹⁾	4	4	- 3,7
Produits élaborés de volailles (PEV)	15	20	+ 6,1
PEV hors rôtis et fumés	7	12	+ 10,3
Total Volailles et Produits élaborés	100	100	- 0,6

⁽¹⁾ hors produits élaborés.

pourrait connaître un nouveau recul de sa position dans les échanges internationaux et sur le marché intra-communautaire. Des stratégies d'adaptation de l'offre à l'exportation, jouant sur la complémentarité des différents marchés internationaux, à l'image de la stratégie mise en œuvre par les opérateurs américains, pourraient limiter ce recul. Le développement de niches qualitatives sur certains marchés à fort pouvoir d'achat pourrait également présenter des opportunités pour les opérateurs européens et particulièrement français.

Un enjeu essentiel pour l'aviculture européenne demeure cependant la conservation, voire la reconquête, du marché intra-communautaire. Les attentes des consommateurs européens, relayées par les distributeurs, passent de plus en plus par la mise en place de filières de production tracées, par l'identification de l'origine des produits et par la caractérisation des modes d'élevage et d'alimentation des animaux, exigences tendant à favoriser les productions locales.

Le marché des produits non transformés tend de plus en plus à intégrer ces attentes. D'une part, l'offre s'oriente vers des produits frais dans les pays où les produits congelés étaient encore majoritaires il y a peu. D'autre part, une différenciation qualitative des produits se met en place peu à peu, basée sur la diversité des systèmes de production. Cependant, seul le marché français présente une segmentation qualitative significative en volume, le développement du haut de gamme (en Europe plus qu'en France) étant freiné par des prix de vente à la consommation élevés.

Concernant le marché des produits élaborés, la concurrence des pays tiers sur le marché des matières premières destinées à la transformation devrait s'intensifier. L'adaptation qualitative de l'offre en produits de volaille destinés à la transformation (homogénéité des lots, qualité de la présentation et qualité technologique) sera un enjeu important pour l'industrie avicole européenne. Cependant, pour les transformateurs européens, l'arbitrage entre la nécessité de rester compétitif dans le cadre de la mondialisation des marchés et la volonté de maîtriser l'amont pour assurer la traçabilité des produits demeure difficile. Cet arbitrage varie en fonction de la conjoncture. Ainsi, la situation déficitaire du marché européen au premier semestre 2001 a encouragé les importations en provenance de pays tiers, alors que la situation d'excédent sur le marché communautaire avicole du début 2002 a au contraire favorisé des stratégies de différenciation de l'offre par indication de l'origine de la matière première utilisée. A l'avenir l'évolution de la réglementation relative à l'étiquetage des produits transformés, le renforcement des contrôles sanitaires à l'entrée de l'Union Européenne et l'harmonisation des règles de production entre l'Europe et le reste du monde, pourraient favoriser un approvisionnement intra-communautaire de l'industrie des produits élaborés.

2 / Les œufs et ovoproduits

2.1 / La France premier producteur de l'Union Européenne

Avec 15,2 milliards d'œufs de consommation produits en 2002, la France assure environ 18 % de la production communautaire (84 milliards d'œufs). Depuis 2000, la production suit une tendance à la baisse qui se confirme en 2002 avec une diminution estimée à 2,7 %. La production allemande est la deuxième dans l'UE avec 14,3 milliards d'œufs produits en 2002, devant la production italienne (13,9 milliards d'œufs) et britannique (9,6 milliards d'œufs). Sur les cinq dernières années, la production française est globalement stable (+0,4 % de 1997 à 2002). La production européenne a enregistré une croissance de 1,3 % environ sur la même période, les filières les plus dynamiques étant les filières néerlandaise (+5 %), italienne (+3 %), britannique (+4 %) et espagnole (+3 %).

2.2 / Une diversification croissante de la production française et communautaire

La production française d'œufs de consommation continue de se diversifier, notamment avec le développement des élevages de poules disposant de parcours - en plein air, avec libre parcours, selon un mode 'biologique'. En 2001, les effectifs de pondeuses bénéficiant d'un parcours extérieur étaient estimés à 5,3 millions de poules (1,4 million de poules bio, 1,5 million de poules 'libre parcours' et 2,4 millions de poules 'plein air'), auxquels s'ajouteraient 600 000 poules élevées au sol en claustration, soit, pour l'ensemble de ces élevages 'alternatifs', près de 6 millions de pondeuses (plus de 12 % de l'effectif français de pondeuses). Le secteur des œufs label rouge a connu un fort développement en 2001 avec plus d'un million de pondeuses. Depuis l'adoption en août 2000 du nouveau cahier des charges français relatif à la production de volailles biologiques, le développement de la production d'œufs biologiques a fortement ralenti.

Par ailleurs, une part croissante de la production d'œufs est transformée par l'industrie des ovoproduits, soit environ 250 000 tonnes équivalent œufs coquille (plus du quart de la production d'œufs).

En Europe, des systèmes de production alternatifs à l'élevage en cages se développent également, à la fois pour répondre à une demande croissante des consommateurs, mais aussi favorisés par la mise en œuvre de la directive Bien-être. En 2001, environ 32,5 millions de pondeuses (hors production biologique) étaient ainsi élevées dans des systèmes alternatifs à l'élevage en cages, auxquelles on peut rajouter près de 4,5 millions de pondeuses biologiques, soit un total de 37 millions de poules correspondant à 14 % du cheptel européen.

La production d'ovoproduits est estimée à près de 1,2 million de tonnes dans l'Union

Le maintien de l'aviculture européenne passe par la reconquête de son marché intérieur, avec la différenciation des produits sur des critères de sécurité et de qualité.

Européenne, soit près du quart de la production d'œufs.

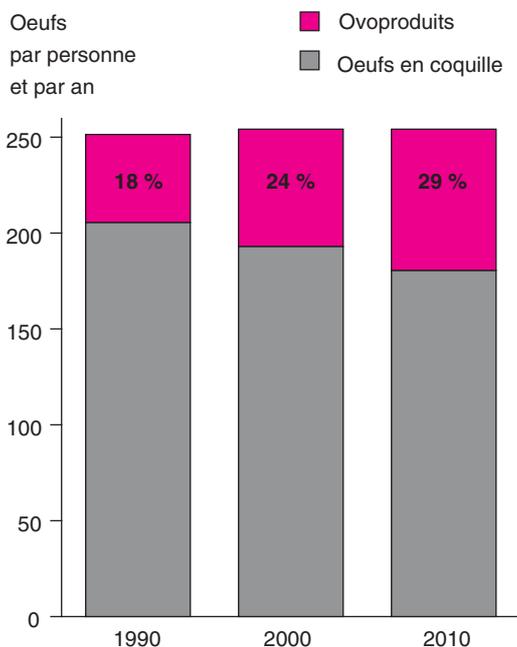
2.3 / Une consommation d'œufs qui se stabilise

Avec près de 250 œufs consommés en 2002, le français reste l'un des plus gros consommateurs d'œufs de l'Union Européenne (moyenne européenne de 213 œufs par personne en 2001). Le quart environ de la consommation d'œufs est constitué d'ovoproduits utilisés par les industries agro-alimentaires, les artisans ou la restauration hors foyer. L'autoconsommation continue de représenter environ 10 % de la consommation globale française, alors que les achats d'œufs en coquille représentent environ le quart de la consommation totale et les achats des ménages environ 40 %.

Sur la dernière décennie, la part de la consommation d'œufs réalisée sous forme d'ovoproduits est passée de 18 % à 24 %. Si l'on prolonge la tendance observée de 1990 à 2000 sur la consommation d'œufs en coquille (soit une diminution de 0,7 % par an et que l'on table sur un ralentissement du rythme de progression de la consommation d'ovoproduits (qui passerait de 3,3 % à 1,8 % par an), la part des ovoproduits pourrait atteindre près de 30 % en 2010, pour une consommation globale constante (figure 3).

Les perspectives d'évolution de la consommation d'œufs en France sont donc plus qualitatives que quantitatives : développement de la consommation d'ovoproduits, certains secteurs comme l'artisanat et la restauration collective, encore faiblement utilisateurs, devraient se convertir peu à peu aux ovoproduits, et développement de la consommation d'œufs de poules élevées en systèmes alternatifs.

Figure 3. Perspectives d'évolution de la consommation d'œufs et d'ovoproduits en France.



2.4 / Avenir incertain pour la filière œuf

De nombreux facteurs d'incertitude concernant la mise en œuvre de la directive européenne Bien-être subsistent, concernant les stratégies des producteurs et l'évolution de l'offre dans les différents Etats membres. D'autres facteurs d'incertitude concernent le comportement des consommateurs et des distributeurs, avec notamment l'étiquetage obligatoire du mode d'élevage en 2004, sur tous les emballages d'œufs. Les comportements des consommateurs apparaissent très volatiles et liés aux crises alimentaires qui se sont succédées ces dernières années. Enfin, une question importante reste posée : les nouveaux systèmes d'élevage 'intensifs' compatibles avec la réglementation (cages aménagées, volières à moyenne ou forte densité) permettront-ils le maintien de la compétitivité de l'offre française et européenne sur les segments des œufs premiers prix et des ovoproduits ? S'ils ne le permettaient pas, le recours aux œufs ou ovoproduits importés serait l'alternative la plus vraisemblable et la filière européenne pourrait ainsi être contrainte d'abandonner partiellement ces marchés indifférenciés ce qui se traduirait par une diminution sensible de la production.

3 / Le lapin de chair

Avec une production de 80 000 tec en 2002, la cuniculture française se situe au quatrième rang mondial derrière la Chine (329 000 tec), l'Italie (221 000 tec) et l'Espagne (145 000 tec), ces quatre pays réalisant 78 % de la production mondiale, estimée à plus d'un million de tonnes selon la FAO.

Le développement de la production rationnelle de lapin, qui s'était progressivement substituée à une production traditionnelle en déclin, a été stoppé en 1997 et 1998, en raison du développement de l'entérocologie épizootique. La production est ainsi passée de 150 000 tec au début des années 1980, à 91 000 tec en 1995 puis 80 000 tec aujourd'hui. Comme les fabrications d'aliment, les abattements contrôlés ont connu une croissance régulière jusqu'en 1993-94, traduisant la rationalisation de la production et son intégration croissante aux circuits commerciaux contrôlés. Cependant, après une stagnation autour de 60 000 tec, les années 1997 et 1998 ont vu un repli des abattements contrôlés correspondant à la diminution de production liée aux problèmes sanitaires de la filière. En 2002, les abattements contrôlés s'élèvent à 56 400 tec soit 70 % de la production totale.

Nos échanges de viande de lapins sur le long terme continuent d'être déficitaires en volume (figure 4), avec une certaine tendance à la réduction de ce déficit qui est passé de 10 000 tec au début des années 1980 à 3 000 aujourd'hui. Cette amélioration de notre taux d'approvisionnement en viande de lapin résulte à la fois de la contraction de nos achats (-2,4 % par an depuis 1990) et de l'augmentation de nos exportations de 4,5 % par an depuis 1990.

La consommation d'œufs est globalement stabilisée, mais avec un développement des ovoproduits et de la diversité des systèmes d'élevage.

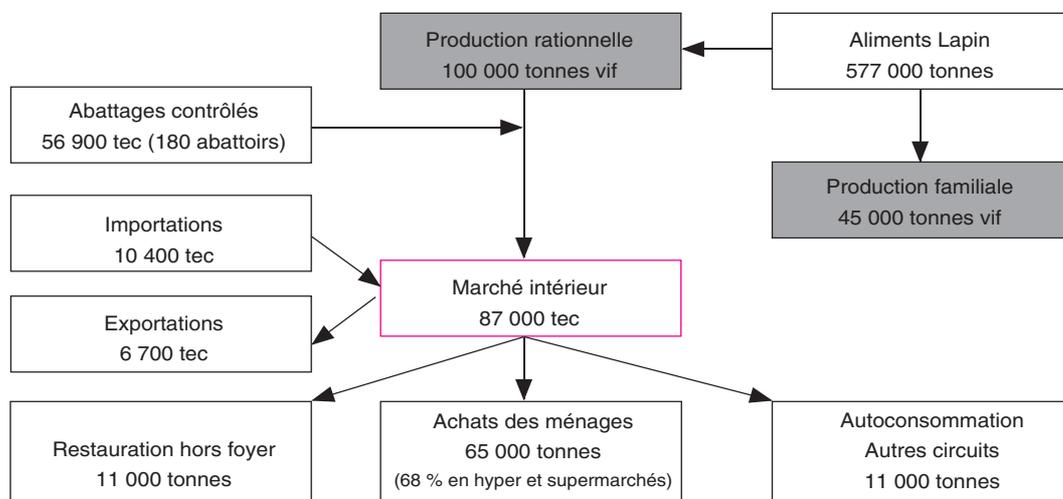
Le marché de la viande de lapin est très étroit et si le taux national d'autoapprovisionnement augmente, c'est en raison d'une baisse de la consommation.

Le marché intérieur français (production + solde des échanges extérieurs) est estimé à moins de 90 000 tonnes de viande, soit un niveau de consommation individuel d'environ 1,5 kg par personne et par an, en constante diminution depuis vingt ans. Les GMS (hyper + supermarchés y compris les hard discounts) assurent 68 % de la distribution de la viande de lapin. Les circuits traditionnels (bouchers, volaillers, marchés), bien qu'en perte de vitesse, demeurent des débouchés non négligeables. Le marché du lapin demeure caractérisé par l'importance de la vente directe et de l'autoconsommation.

La diminution de la consommation, liée dans un premier temps à la diminution de l'autoconsommation, touche également les circuits commerciaux. Dans un contexte général de saturation du marché des viandes, le marché de la viande de lapin est un créneau étroit. Si la viande de lapin dispose d'atouts réels (image de produit fermier et naturel, qualités diététiques et image gastronomique), elle pos-

sède aussi des handicaps qui sont autant de défis à relever pour la filière : prix élevé pénalisant les achats de lapins entiers, mais surtout le développement des découpes, faible rendement en viande renchérissant le coût de la matière première pour la fabrication de préparations à base de lapin, sous-consommation chez les jeunes consommateurs et concurrence des lapins d'importation pour le circuit de la restauration hors domicile. La croissance ou, du moins, le maintien des volumes implique le développement des achats des faibles consommateurs de lapins (jeunes et urbains), afin de compenser les diminutions de consommation rendues inévitables par les évolutions démographiques, les gros consommateurs ayant un profil rural et plutôt âgé. Ce maintien passera certainement par une segmentation encore trop timide de l'offre (les achats de lapins découpés représentent un peu plus du quart des achats totaux de lapin) en fonction de marchés ciblés et par des efforts accrus de recherche développement, de marketing et de communication.

Figure 4. La filière cunicole en France en 2001.



Abstract

Economy and prospects of the egg, poultry and rabbit meat sectors in France and European Union.

For the last five years, French poultry production has been recording a pause in its growth and suffers from a crisis of both domestic and export markets. Even if France remains the main European poultry producer (24% in 2002), its part among EU production and trade is decreasing.

European production suffers from a structural lack of competitiveness compared to third countries (the gap between the EU's and Brazil's cost of production is estimated at about 45% for a chicken kg carcass). This, added to the decrease of support for export (WTO agreements of Marrakech), has led to a decline in the EU markets share in world trade, which remain in strong growth. European production is also in competition with Brazilian or Thai imported poultry meats.

French and European poultry consumption is increasing more slowly than world consumption. This weak development is accompanied by market diversification moving towards more convenient products and qualitative differentiation. But, the French market is the only one to present an important qualitative diversification

of products in volume. For the future, an important stake for the European poultry industry will be to keep its place in the intra EU market. The consumers' expectations tend to favour local production on the fresh products market. On the convenient elaborated products market, competition with third countries could become stronger.

French and European egg production have been increasing slightly over the last ten years, marked by a strong development of egg products and a diversification of the breeding systems. The implementation of the European welfare Directive combined to the EU market's opening expected at the end of the new WTO's negotiations has threatened European production competitiveness.

At last, the rabbit sector is suffering from the decline of traditional production and since 1997, from sanitary problems affecting the organised production. The rabbit meat market is a very small one and has been decreasing for a long time. The market's diversification of products could help to stop this decline.

MAGDELAINE P., 2003. Economie et avenir des filières avicoles et cunicoles. INRA Prod. Anim., 16, 349-356.